



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Budget 2023 : hausse des taxes de 3,66 %

Stanstead, 15 décembre 2022 – La Ville de Stanstead a adopté le budget de l'exercice 2023 lors d'une séance extraordinaire tenue le 12 décembre dernier. Malgré une hausse attendue de ses dépenses, l'administration municipale est heureuse de pouvoir augmenter le montant des taxes de 3,66 %.

« Cela s'est très bien passé au conseil, car on savait à quoi nous attendre », affirme le maire de la Ville de Stanstead, Jody Stone. « Avec l'IPC autour de 7% et avec les informations qui nous avaient été fournies par l'équipe de l'hôtel de ville, on savait qu'on devait augmenter nos taux si on voulait continuer à offrir les mêmes services à la population. On cherchait à garder la hausse moyenne des taxes entre 4% et 5%, donc on est content dans les circonstances », affirme M Stone.

La hausse de 3,66% a été rendue possible par l'utilisation d'une portion du surplus libre pour payer quelques dépenses non récurrentes prévues en 2023 et par une baisse prévue du coût des services offerts. Rappelons que la ville effectue elle-même le déneigement de ses routes et la collecte des matières résiduelles sur son territoire. En procédant ainsi, l'administration municipale peut prévoir les coûts des services offerts avec plus de précision que de recourir aux services de sous-traitants.

-30-

Source : Jean-Charles Bellemare
Directeur général et secrétaire-trésorier
Ville de Stanstead
directeurgeneral@stanstead.ca